

Bibliothèque numérique

medic@

**Collineau. Notice bibliographique sur  
le Dr Simonot, lue à la Société  
médico-pratique de Paris dans la  
séance du 24 janvier 1872**

*[Paris, Impr. F. Maleste et Cie], 1872.*  
Cote : 90945



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x29x23>

23

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE DOCTEUR SIMONOT

**Lue à la Société médico-pratique de Paris**

Dans la séance du 24 Janvier 1872

**Par le Dr COLLINÉAU**

Secrétaire général de la Société médico-pratique de Paris



# LE DOCTEUR SIMONOT

## EXTRAIT

De l'UNION MÉDICALE (3<sup>e</sup> série), du 7 Mars 1872

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

## LE DOCTEUR SIMONOT

N'est-ce donc pas assez, Messieurs, d'avoir à gémir sur les déchirements de la Patrie, qu'il nous faille encore être frappés dans nos plus sincères, dans nos plus cordiales affections? L'homme bienveillant et sympathique, l'esprit méthodique et lucide, le caractère loyal et indépendant, le médecin actif et intègre, le confrère éclairé et laborieux, celui enfin que nous aimions tant à voir parmi nous, Simonot, est mort.

Nos plus amers regrets sont allés à cette tombe si prématurément scellée. Le souvenir de l'ami qui n'est plus survivra. Longtemps, bien longtemps une place restera vide dans nos réunions.

Jetons du moins un regard sur cette carrière si utilement, si noblement remplie. Toute d'initiative, de courage, de dignité, elle porte en soi de virils enseignements.

Il était né près de Rochefort, à Tonnay (Charente-Inférieure). De bonne heure, ses aptitudes l'avaient porté vers la science de l'homme. Pour se livrer, plus à son gré, à son étude favorite, il se fit médecin.

Fils de marin, élevé dans un port maritime, l'Océan l'attira. Il prit du service dans la médecine navale.

Un concours, en 1839, lui avait ouvert les portes — à titre d'interne — de l'hôpital maritime de Rochefort. Un autre, peu après, lui avait conféré le grade de chirurgien. En 1840, il s'embarquait.

Successivement attaché aux hôpitaux des Antilles (Guadeloupe et Martinique), à celui de Rochefort, à ceux du Sénégal, il prit part à diverses campagnes d'exploration, recueillant sur la topographie, la climatologie, les mœurs, l'hygiène, les conditions physiologiques et pathogéniques des lointaines contrées qu'il traversait d'abondants documents : matériaux, pour l'avenir, de divers mémoires d'un vif intérêt.

Après douze ans de service, dont dix à la mer, muni de son diplôme de docteur, récemment

marié, aspirant aux joies austères de la famille, il rentra dans la vie civile. Le choléra commençait à sévir. Les rapides progrès de l'épidémie, à Marennes, fournirent à son dévouement un aliment nouveau. Une marque de distinction largement méritée (médaille de bronze), mieux que cela, la conscience de réels soulagements prodigués à la souffrance, fut la consécration de ses efforts.

Les aventureuses grandeurs de la profession de marin avaient captivé sa jeunesse. Une autre mer non moins houleuse, non moins perfide que toutes celles qu'il avait jusqu'alors sillonnées, hérissée d'écueils, fertile en naufrages, à présent le tentait : Paris. Il s'y lança. C'est de cette époque (1855) que date la phase vraiment scientifique de l'existence de Simonot. Vous savez, Messieurs, combien elle a été et fournie et fructueuse.

Voici l'énumération des œuvres que la science lui doit :

1859. *Quelques mots sur la transmission et la spécificité des maladies, et de la fièvre jaune en particulier.* (Mémoire lu à la Société médicale d'émulation.) — *Réflexions sur la nature et le traitement de la diphthérie.* (Bulletins de la Société médico-pratique.)

1861. *De la valeur de l'acupuncture du cœur comme moyen de distinguer la mort réelle de la mort apparente, par le docteur Plouviez.* (Rapport par le docteur Simonot à la Société médico-pratique.) — *Essai sur la vie, la maladie et la thérapeutique au point de vue des études médicales.* (Journal des sciences naturelles et médicales de Bruxelles.)

1862. *Compte rendu de la relation d'un voyage de M. de Rochas aux terres magellaniques et à l'île Rossel.* (Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris.) — *Considérations sur la coloration de la peau du nègre.* (Bulletins de la Société d'anthropologie.) — *Quelques observations sur la sensibilité de l'œil pour les couleurs, par John Z. Lawrence (Londres).* Traduction par le docteur Simonot. (Communication à la Société médico-pratique.)

1863. *Quelques réflexions à propos des Guiam-gniam et des influences de milieu.* (Bulletins de la Société d'anthropologie.) — Analyse de l'ouvrage de M. le docteur Pedro Francisco da Costa Alvarenga *Sur l'anatomie pathologique et la symptomatologie de l'épidémie de fièvre jaune de Lisbonne en 1857.* (Lecture à la Société médicale d'émulation.) — *Étude sur la vérification des décès dans ses rapports avec la statistique scientifique.* (Rapport fait à la Société médicale du X<sup>e</sup> arrondissement.)

1864. *Un mot sur la création des infirmiers volontaires en temps de guerre à propos de la convention de Genève.* (Rapport à la Société médico-pratique.)

1865. *L'homme a-t-il le droit de s'isoler de l'animalité?* (Bulletins de la Société d'anthropologie.) — *L'acclimatation et l'acclimation de l'homme.* (Bulletins de la Société d'anthropologie.)

1870. *Un mot sur l'organisation du service médico-chirurgical des hôpitaux de la ville de Paris.* (Mémoire lu à la Société médico-pratique.)

— D'autres analyseront, apprécieront, critiqueront peut-être ces nombreux travaux. Loin de moi intention pareille ! Aussi bien, Messieurs, il vous suffira d'en appeler à vos souvenirs. Les œuvres de notre regretté collègue ne vous sont-elles pas à tous de longtemps familières ? Et puis, mon cadre est restreint, et une esquisse par trop fugitive ne saurait transmettre l'empreinte de leur originalité saisissante.

Laissez-moi pourtant vous relire quelques lignes de l'une d'entre elles. Elle peut, à bon droit, passer pour la profession de foi scientifique de l'auteur. Il la considérait comme telle. C'est de sa propre bouche que je le tiens.

Dans son *Essai sur la vie, la maladie et la thérapeutique*, où il prend pour épigraphhe cette pensée qui peint tout l'homme : *Dicere non est difficile, sed dicere satis et non amplius dicere.* « Qu'est-ce que la vie ? se demande-t-il. « L'homme peut-il répondre à cette question d'une manière absolue ? Incontestablement non. La vie, c'est la création, et, s'il nous était donné à nous, la créature, de surprendre le secret de la création, demain nous serions créateurs ; demain il y aurait autant de créations que de créatures, et demain serait infailliblement rompue cette admirable harmonie de la nature, qui, du corps brut le plus imparfait, nous conduit insensiblement à l'être pensant le plus parfait. .... »

Et plus loin : « Le libre arbitre ? est-il possible d'en faire un meilleur usage, j'en appelle à tout homme sensé, que de laisser à Dieu la synthèse de la vie en nous bornant à poursuivre l'être vivant jusqu'aux dernières limites de son analyse qui, infailliblement, nous ramènera à cette synthèse. Alors pourra s'achever le plus beau monument que jamais l'humanité ait élevé, *ad majorem Dei gloriam* : la science de la vie, dont chaque siècle prépare une pierre que vient poser le génie du moment en formulant une de ces lois immuables qui servent de base aux travaux des siècles futurs. Ceci bien établi, j'abandonne à qui ose l'aborder la recherche de l'impossible pour envisager l'être vivant tel qu'il est donné à nos sens et à notre intelligence de pouvoir l'apprécier, en prenant pour type le plus complet l'homme.... »

« Notre but doit donc être d'arriver à une connaissance exacte, dans leurs détails comme dans leur ensemble, des constitutions organiques et des lois fonctionnelles, champ fertile où, sans parler de l'imprévu, existeront longtemps encore assez d'inconnues à peine pressenties pour que chacun puisse satisfaire son insatiable, sans donner au monde le triste spectacle de ces théories exclusives que la raison condamne à tous égards. »

La maladie ? On peut la diviser en deux classes, « celle d'origine organique, celle d'origine fonctionnelle. » Ici, symptomatologie nette, tranchée, relevant du fait sur lequel elle pivote. Là, concours de faits « dont il faut surprendre le lien commun pour coordonner et reconstituer ce tout dont forme, étendue, durée, échappent trop souvent à toutes nos prévisions comme à tous nos moyens d'investigation. »

Division analogue pour la *thérapeutique* permettant de dire *à priori* que, ici, il faut traiter l'organe pour sauver le malade ; là, le malade pour sauver l'organe.

*Conclusion* : Condamnation sans appel de tout exclusivisme ; recherche opiniâtre de la synthèse par une prudente, sévère, incessante observation.

— Un esprit à ce point philosophique ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli dans les centres scientifiques au sein desquels il se produisait. Il a fait mieux : il y a brillé. Et il y a brillé, grâce à deux aptitudes maîtresses servies par une érudition vaste et profonde : la spontanéité et la méthode.

— Membre de la Société médicale d'émulation ; membre fondateur (15 décembre 1859) de la Société d'anthropologie de Paris, où il fut investi des fonctions de secrétaire ; membre correspondant (7 janvier 1861) de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles ; membre de la Société des sciences médicales de Paris, où il occupa la présidence ; membre

(6 janvier 1865) de la Société de géographie dont nos récents désastres démontrent si cruellement l'utilité; membre (5 novembre 1868) de la Société de médecine légale; membre (18 mars 1864) de la Société de médecine de Paris, dont il était président lorsque la mort l'a surpris, Simonot était entré dans notre Société médico-pratique dès le 22 septembre 1856, en avait été élu président en 1862, et membre honoraire en 1869. Il n'a cessé d'en être un des plus actifs collaborateurs.

Assidu entre tous à nos périodiques réunions, pas une discussion ne s'engageait sans qu'il y prit part, et que la remarquable lucidité de son esprit se reflétait dans les conclusions vers lesquelles nos investigations personnelles tendaient plus ou moins obscurément.

Les progrès de son mal ne l'entraînaient pas. On aurait dit qu'il s'en souciait peu. — Jamais une plainte! jamais un mot d'aigreur! jamais un signe de défaillance! Littéralement, il paraissait s'oublier; et pourtant, quelle gehenne, quelle angoisse, quelle torture morale de tous les instants!

Tenez, Messieurs, ce n'est pas d'une inaltérable sérénité qu'il a fait preuve jusqu'au dernier jour, c'est d'un indomptable stoïcisme. Il m'en souvient.... c'était tout au début de la maladie, — il y a quelque trois ans.... — au sortir d'une de nos séances, nous cheminions de compagnie. — « Vous êtes-vous aperçu, me dit-il, que je suis paralytique? Examinez mon orbite droit: les paupières sont réduites à l'immobilité. L'orbiculaire s'obstine à rester relâché. Toute contraction y est impossible depuis deux jours. Pas la plus légère migraine d'ailleurs: aucune influence dépressive appréciable; rien. Quelle sorte de lésion peut-il bien y avoir là? »

— Et de nous exercer sur la corde raide des diagnostics différentiels les plus transcendants.... Nous devions gaiement.... nous plaisantions presque.... Oui,.... et pendant ce temps-là, elle marchait la lésion.... fatale, implacable. Bientôt les muscles des mains et les fléchisseurs des doigts refusaient leur service. Les biceps, les deltoïdes perdaient leur relief. Les bras restaient pendus et ne pouvaient se lever — le gauche surtout — que par ce mouvement de projection que vous l'avez vu si souvent exécuter en infléchissant brusquement le torse du côté droit. D'habitude, il portait son avant-bras gauche inerte, demi-fléchi, en le soutenant avec l'autre dans l'attitude des gens qui viennent de se fracturer le poignet.

— « C'est décidé, me dit-il un jour, je m'atrophie! » C'est la seule fois qu'il m'aït entretenu de sa personne.

Deux ans se passèrent ainsi dans un état sensiblement stationnaire. Confiant dans son art, il ne négligea aucune des ressources rationnelles que la thérapeutique pouvait lui offrir.

Remplissant ses obligations professionnelles avec un indicible surcroit de fatigue, mais avec une ponctualité toujours égale, il ne se montra pas moins jaloux, dans la tourmente, de ses devoirs de citoyen. Il était de ceux qui ne fuient pas quand l'heure du péril a sonné. — « Ces bras-là, disait-il, ne peuvent plus grand' chose; mais le cerveau fonctionne, et est encore capable de quelque bien ». Il disait vrai. — Je le sais bien, moi, il en a fait.

En vrai marin, ce ne fut qu'à l'accalmie qu'il se crut en droit de quitter le banc de quart où il s'était volontairement posté.

Soudain, une complication de mauvaise augure se manifesta. C'était vers la fin de juin. Les fonctions respiratoires commencèrent à s'embarrasser. L'illusion, désormais, n'était plus de mise. La catastrophe s'imposait inexorable.

La conscience de sa fin prochaine illumina-t-elle dès lors son esprit ? Toujours est-il que le souvenir des siens, et l'amour du sol natal, dont rien ne tient lieu chez le Français, parlèrent tout à coup impérieusement. Il voulut partir, et sans délai.

Les accès de suffocation ne tardèrent pas à devenir plus fréquents, la circulation plus irrégulière. L'anasarque montait. L'asphyxie, lente, suivait sa marche. Parcellie par parcelle s'échappait la vie... Jusqu'à la dernière heure, il conserva sa lucidité sereine et une aperception précise de la situation. Le 19 septembre 1871 au soir, il s'est éteint.

— Je vous dois toute la vérité, Messieurs. Des souffrances physiques atroces ont marqué les derniers jours de Simonot. Plus d'une fois, comptant les heures, il a exprimé tantôt le désir que ce fût fini, tantôt le regret que la paralysie l'empêchât de décrire du moins les tourments qu'il endurait.... Mais ce lugubre horizon a eu des éclaircies splendides...

Une mort anticipée avait brisé sa première union. Plusieurs années après, il en avait contracté une seconde dans une honorable famille de Paris. La digne et excellente compagne qu'il s'était choisie n'a cessé durant le cours de sa longue et cruelle maladie de lui prodiguer, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, les soins que lui inspirait une tendre affection.

Son ami intime, notre estimé confrère Rougon, a soutenu son courage, et s'est employé à soulager ses souffrances avec une assiduité et un désintéressement qui ne se sont jamais démentis.

Honneur à eux !

A Paris, le docteur Hérard, médecin de l'Hôtel-Dieu, a mis à sa disposition le secours éclairé de sa grande expérience. A Rochefort, les docteurs Penard et Margain, médecins principaux de la marine ; le docteur Walther, inspecteur général adjoint du service de santé de la mariné, ont puissamment adouci de leur présence les derniers moments de l'ancien collègue qui allait mourir.

M. Edme Simonot, son frère, et M. le capitaine de frégate Pelletreau, son oncle, avec lesquels il avait vécu dans une union si intime, se relayant littéralement auprès de lui, ne l'ont pas un instant laissé seul avec ses tristesses.

Le devoir, vous le voyez, a été rempli à son chevet grandement. Juste récompense de l'homme qui n'a pas failli au sien.

L'amitié, le dévouement ont été à la hauteur de son courage. Ces traditions de dignité et de bienveillance que lui avaient léguées ses ascendants, et dont tous les actes de sa carrière avaient porté le cachet, ont jusqu'à la dernière heure trouvé un fidèle écho dans des caractères, à l'égal du sien, loyaux, vaillants et bons.

Suprême consolation pour son entourage affligé : grâce à l'intelligent et affectueux concours qui s'est empêssé sans relâche autour de lui, Simonot a pu quitter la vie sans amerlume pour les hommes !